

Les subsides

● (1640)

En pensant à la façon dont certaines provinces réagissent à la situation, je suis vraiment abasourdi par la rareté des terrains viabilisés dans quelques villes et villages du Nord. Il me semble qu'il y en a beaucoup moins que dans les régions proches de nos grandes villes. Des employés qui avaient été mutés dans de petites villes et municipalités du nord de l'Ontario ont dû acheter une très vieille maison, la démolir et en construire une neuve simplement pour obtenir un terrain viabilisé. Cela n'a rien à voir avec la pseudo-protection des terres arables, car il n'y en a pas dans cette région. Il faudra tôt ou tard décider s'il y a lieu de permettre un développement dans de telles régions et, dans l'affirmative, mettons-nous à la tâche sans tarder.

D'après mes renseignements, il y a probablement près de 100,000 terrains à bâtir au Canada qui ont reçu l'approbation de la municipalité mais qui n'ont pas encore été approuvés au niveau provincial. C'est pourquoi je ne puis partager l'avis du député de Don Valley qui soutient que le problème relève strictement du ministre, car ce n'est pas vrai.

J'aimerais également appuyer fermement l'un des points soulignés par le ministre, qui a déclaré que nous devons nous montrer très prudents en désignant les personnes chargées des dépenses et celles chargées de l'imposition. Je crois qu'il a bien fait ressortir cet aspect de la question. Si le gouvernement continuait, comme l'a suggéré le député de Don Valley, à financer le marché du logement dans tout le Canada et à laisser les dépenses à d'autres, je crois que cela constituerait un mauvais précédent. Je me demande souvent, lorsque j'entends un tel argument, si nous ne ferions pas mieux de nous préoccuper davantage de la conception, du financement et des recherches à l'égard des infrastructures requises, et de laisser la question du financement des programmes aux provinces, qui sont fondamentalement responsables en matière de logement.

J'aimerais donner un exemple. Il n'est pas vraiment juste de parler de cette question parce qu'elle ne relève pas du gouvernement fédéral. Lorsque le nombre de maisons s'accroît considérablement en très peu de temps dans une municipalité, les gens constatent que la municipalité ne peut plus assurer le ramassage des ordures. Nous devons nous occuper de l'élimination des déchets, des ordures, etc. Je ne m'opposerais pas à ce que le gouvernement s'attache à ce problème au lieu d'accepter la proposition du député de Don Valley, c'est-à-dire de fournir les fonds nécessaires en n'ayant qu'un très faible droit de regard sur la manière dont ils sont dépensés.

Il y a quelques années, on pensait que le logement modulaire apporterait une solution magique à ce problème du logement. Ce système a donné de très bons résultats en Europe et en Grande-Bretagne; certaines municipalités de la région de Toronto en ont fait l'essai. Je ne pense toutefois pas que cela ait donné grand chose jusqu'à présent et je me demande si l'on s'y est bien pris.

Pour ce qui est des immeubles à logements multiples, nous avons certainement l'une des industries de la construction les plus efficaces dans les grandes villes du Canada. Il allait presque de soi que le logement modulaire ne pourrait rivaliser avec une pareille efficacité. Mais ce qui m'intéresse, c'est qu'en termes de frais de construction, les modules de service construits autour de la cuisine sont une excellente formule et se vendraient très bien, à mon avis, s'ils étaient rassemblés et mis sur le marché comme composant modulaire.

Je vois que d'autres voudraient prendre la parole avant l'ajournement, madame l'Orateur. Je terminerai donc en

[M. Milne.]

disant que ce qui frustre le plus celui qui veut acheter une maison, aujourd'hui, c'est toute la politique qui contamine l'industrie du logement. Tant que les municipalités, les provinces et l'État ne se retireront pas de la publicité et des media d'information pour s'attaquer sérieusement au problème de la stagnation, et aux pressions et tendances établies de longue date en faveur d'un développement urbain massif, tant que nous n'entendrons pas les possibilités de travail aux petites agglomérations, il n'y a absolument aucune raison valable d'aménager le terrain dans ces localités.

Comme d'autres l'ont dit, c'est vendredi après-midi et c'est une façon intéressante de la passer. Le député de Don Valley a fait un grand discours, mais je ne vois pas comment ce genre de chose va résoudre les problèmes du logement au Canada. Ce qui s'impose, c'est la collaboration des trois niveaux de gouvernement pour régler le problème.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député de Don Valley (M. Gillies) veut-il poser une question?

M. Gillies: Oui, madame l'Orateur. Le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Milne: Volontiers.

M. Gillies: Je me demande si le député de Bramalea a demandé aux grands promoteurs de sa région quel est leur principal problème à l'heure actuelle.

M. Milne: De fait, je le leur ai demandé. Si le député leur posait la même question, je crois qu'ils lui diraient...

M. Gillies: Je la leur ai posée hier.

M. Milne: Oui, je le sais. Je disais donc, que ces promoteurs lui diraient que le secteur privé ne fournit pas suffisamment de capitaux pour le logement.

M. Gillies: C'est tout à fait exact.

M. Milne: Les députés d'en face sont les principaux défenseurs du secteur privé; aussi, ils devraient dire à quelques hommes d'affaires parmi leurs amis que, pour peu qu'ils aient un sens de responsabilité sociale envers le logement, ils devraient offrir plus de capitaux.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Madame l'Orateur, durant les quelques minutes qui me restent, je suis heureux de pouvoir participer à ce débat. Je félicite ma collègue la représentante de Kingston et les Îles (M^{me} MacDonald) de son excellente motion et de son exposé très détaillé sur la crise du logement.

Des voix: Bravo!

M. Marshall: D'autres de mes collègues se sont pour ainsi dire attaqués à cette question. Le sujet que j'aimerais aborder brièvement est le nouveau programme d'habitation pour les anciens combattants, qui relève maintenant du ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson), en étroite collaboration avec le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald). Ce nouveau programme est entré en vigueur le 1^{er} mai, et bien que je reconnaisse que les ministres ont créé deux programmes qui pourraient répondre à de nombreux besoins des anciens combattants, ils ont négligé un aspect vital et très important qui pourrait aider les anciens combattants qui possèdent déjà une maison mais qui touchent des revenus fixes ou des allocations.

Premièrement, j'aimerais parler des deux articles de la loi qui offriront aux anciens combattants un peu plus de